

Le Bilan de Compétences ZÉNITH

Vous avez un parcours professionnel riche ?

PLAQUETTE D'INFORMATION

www.cime-competences.fr

Cime Compétences en quelques chiffres...

2017

année de création

145

Bilans de Compétences réalisés en 2024

4

Nombre de certifications professionnelles

5

agences en Rhône Alpes

6

consultants expérimentés

4,84/5

SATISFACTION CLIENTS 2025



Note moyenne obtenue via

MON COMPTE FORMATION



Un bilan de compétences ZÉNITH C'EST QUOI ?

- > Actuellement salarié, ou en recherche d'emploi, vous vous posez des questions sur votre avenir professionnel ? Le Bilan de Compétences est une prestation qui vous permet de faire le point sur vos compétences, aptitudes, et motivations.
- > Un bilan de compétences c'est un travail sur vous ! Il est utilisé dans le but de définir ou de valider un projet professionnel et son adéquation avec votre profil.
- > C'est une démarche personnelle, à l'initiative du salarié, ou qui peut être suggérée par l'employeur (avec l'accord du salarié).
- > Le consultant en charge de mener votre bilan de compétences apporte un regard extérieur et vous amène à vous poser les bonnes questions et ce durant toutes les phases du bilan.



Un bilan de compétences ZÉNITH POUR QUOI FAIRE ?



Apporter du dynamisme à votre carrière



Organiser vos priorités professionnelles, mieux vous connaître vous même et savoir anticiper



Valider ou définir un projet professionnel et sécuriser votre parcours

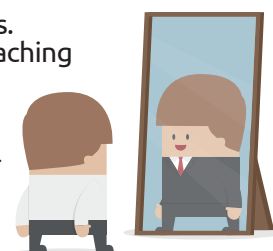


Utiliser vos atouts et ressources, devenir conscient de vos points d'amélioration



changer d'environnement ou de métier, étudier de nouvelles pistes

- > Le bilan de compétences apporte un regard nouveau sur soi, sur le marché et sur son avenir
- > Cette analyse permet de définir un projet professionnel, ou de repositionner votre parcours. Elle peut être complétée par d'autres prestations comme une VAE, une formation ou un coaching
- > Salariés, il s'agit pour vous de :
 - De prendre du recul vis-à-vis de votre situation
 - De vous investir par un travail objectif de réflexion sur votre parcours et votre avenir
 - De vous faire une idée juste de votre capital humain
 - D'appréhender les contraintes de l'entreprise et du marché de l'emploi



Un bilan de compétences ZÉNITH COMMENT ÇA MARCHE ?

ÉTAPE 1 : PHASE EXPLORATOIRE

- > Identifier les étapes du parcours professionnel
- > Analyser les motivations, intérêts professionnels, et traits de personnalité
- > Confirmer son profil et ses atouts personnels
- > Repérer les compétences et les hiérarchiser

ÉTAPE 2 : PHASE D'ÉLABORATION DU PROJET

- >> Construire des pistes en accord avec son profil
- > Identifier les caractéristiques des postes recherchés
- > Construire des pistes en accord avec son profil
- >> 100 % de nos bénéficiaires sont systématiquement amenés à réaliser une enquête professionnelle de terrain auprès d'experts. Cette démarche cruciale vous permet de confronter et valider concrètement votre nouvelle piste métier avec la réalité et les opportunités du marché de l'emploi.

ÉTAPE 3 : PHASE DE VALIDATION DU PROJET

- > Identifier les points forts en termes d'aptitudes, de potentialités et les points de progrès
- > Évaluer le projet, les atouts et les points de progrès
- > Mesurer les écarts et construire un plan d'actions adapté



Un bilan de compétences ZÉNITH POUR QUI ?

- > Tout le monde est susceptible de pouvoir bénéficier d'un bilan de compétences. Dirigeants d'entreprise, responsables des ressources humaines, salariés, demandeurs d'emploi, jeunes... autant de profils variés qui font confiance à nos équipes pour les accompagner dans leur évolution...



COMMENT FINANCER un bilan de compétences ZÉNITH ?

Le bilan de compétences s'effectue à votre initiative ou par celle de votre employeur.

- > À votre initiative :
Une prise en charge du financement de votre bilan de compétences dans le cadre de votre Compte Personnel Formation (www.moncompteformation.gouv.fr) est possible sans que votre employeur ne soit avisé de votre démarche.
- > À l'initiative de votre employeur :
Votre entreprise peut financer votre bilan de compétences sur son plan de formation. Cime Compétences est un centre de bilan agréé par de nombreux organismes de financement. Nous sommes reconnu et agréé par la plupart des OPCO.

Cime Compétences peut vous accompagner sur les démarches à suivre pour les prises en charges.

LES DE CIME COMPÉTENCES

- > Psychologues du travail rompus à la pratique du bilan de compétences
- > Un accompagnement personnalisé et adapté à vous, vos capacités, vos difficultés, votre ressenti...
- > Qualité d'écoute irréprochable et analyse précise
- > Souplesse du planning de RDV adapté à vos contraintes



MAJ 02-2023



Dispositif légal mis en place par la loi du 31 décembre 1991.

Durée de 24 heures.

Séances d'entretien individuel avec un consultant dédié.

ÉTAPE 4 : PHASE DE CONCLUSION ET DE SYNTHÈSE

- > S'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation
- > Recenser les conditions et moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels
- > Prévoir les principales modalités et étapes des projets professionnels
- > Rédaction d'un document de synthèse

TAPE 5 : SUIVI

- > Entretien de suivi dans les six mois qui suivent le bilan à la demande du bénéficiaire
- > Parce que nous vous accompagnons au-delà du bilan, la totalité de nos bénéficiaires est conviée à un point d'échange à six mois. Ce suivi individuel assure une transition réussie vers la mise en œuvre de votre nouvelle orientation professionnelle.



ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES ET À MOBILITÉ RÉDUITE

- > Nos agences sont accessibles par tous et notamment aux personnes en situation de handicap



MODALITÉS D'ÉVALUATION

- > Remise d'un document de synthèse